

double

apl

INFORMATIONS
REGIONALES

HEBDO

N^{OS} 23 21 MARS

24

dir. B.Lambert

3,50

~~2,50~~

PATRON DE CHOC *en vendée*



quand j'entends le mot syndicat ,
je sors mes brimades d'intervention!

Salut Michèle - Je t'envoie un N° de l'APL, à la fois pour l'article sur Tou. et Travail

2 OUVRIERS

et pour le moment ce qui est, à mes yeux, un bon conseil régional

Salut - Paul

VENDEE : UN PATRON DE DROIT DIVIN

Le Bocage Vendéen. Région de grande tradition catholique, encore fortement rurale, un micro-climat clémente pour les chefs d'entreprises et autres bâtisseurs de P. M. E.: Ils y trouvent un terrain vierge, à l'écart de l'agitation des grandes métropoles urbaines où la tradition ouvrière avec son cortège de grèves et de syndicats a tout pourri...

Ici, on peut encore modeler à sa guise les choses... comme les gens. Ici, quand on veut implanter une "Zone Industrielle Légère", on commence par planter d'énormes panneaux publicitaires: "TRAVAIL ET JOIE DE VIVRE"...

Un prolétariat réputé docile - il garde souvent un coin de terre et considère un peu le travail à l'usine comme une activité "d'appoint"...

Une main d'oeuvre féminine abondante - la ferme ne suffit plus à faire vivre la famille entière: est-ce un hasard si les premières entreprises à s'installer dans le bocage vendéen - comme ailleurs dans les Mauges - concernent des activités "féminines"?

Une syndicalisation très faible, puisque sans passé de lutte...

Autant d'arguments que les luxueuses brochures des Syndicats d'Initiatives mettent en avant pour attirer les industriels en mal de décentralisation...

Seulement, depuis quelques temps, ce tableau idyllique aurait quelque peu tendance à se lézarder...

Au niveau politique... La gauche grignote peu à peu les positions réputées imbattables des notables locaux (souvent de gros propriétaires fonciers, qu'on appelle encore "Monsieur Not' Maire"...). Urbanisation avec apparition de "banlieues rouges" comme à la Roche-Sur-Yon, bien sûr: Mais aussi lente évolution des mentalités...

Au niveau syndical, aussi... Des catholiques progressistes, des "rouges-blancs" comme on dit, issus des cercles de réflexion de la J. O. C. et des M. R. J. C. ont réussi à imposer une certaine syndicalisation de ce milieu hostile.

Devant l'offensive du syndicalisme, les petits patrons locaux se rébiffent, cherchent à défendre à tout prix leur "chasse gardée".

La C F D T devient la cible privilégiée des patrons. Chez INOVA la Verrie, il a fallu des dizaines d'interventions et de procès pour imposer l'élection de délégués du personnel (cf. APL no 3 "Scènes de Chasse en Vendée"). Chez "CHAUDIERE - ANSQUER" à la Bruffière, les ouvriers syndiqués ont été "sommés" de quitter la C F D T, sous peine de perdre emploi et logement. Chez BOURGOIN à Chantonay, le patron dénigre journalièrement le délégué syndical et refuse de reconnaître la C F D T.

La liste pourrait s'allonger en citant OUEST-ABRI, SOMEDEV, et autres VIOLLEAU...

C'est dans ce contexte que se développe depuis l'hiver dernier un conflit exemplaire pour la reconnaissance du fait syndical. Il oppose un patron musclé, émule de G. Furnon, et appuyé par une grosse partie de son personnel (...) et des ouvrières qui veulent imposer dans son entreprise la reconnaissance d'une section C F D T.

FURNON/BOCAGE

Maxime Bonnet, 33 ans, est le digne rejeton de ce qu'on appelle couramment aujourd'hui "patronat de choc" ou "patronat de combat".

Carrure et faciès de rugbyman, il aime à donner de lui l'image de l'entrepreneur "qui-est-parti-drien-et-qui-s'est-fait-tout-seul". Une ascension sociale "à l'américaine": ouvrier à 18 ans, contre-maitre puis directeur technique,

il crée sa propre entreprise en 72 avec ses économies (70 000 F) et 8 personnes au départ...

Image de la réussite: en pleine crise économique, en pleine déconfiture de l'industrie textile, son entreprise, la SOEXCOVE (à Chef-fois-en-Vendée) (Société d'Exécution de Confection Vendéenne) semble prospérer... Des contrats avec de grandes maisons (Courrèges Cardin, Rasurel...), la création d'une deuxième usine à la Chataigneraie ("Max-Mi-Bri"), une centaine d'ouvrières, bref, l'expansion sur fond de crise...

Le problème, c'est que ce succès lui monte à la tête...



REGARDEZ JESUS:
COMMENCER FILS DE
CHARPENTIER ET FINIR
COMME FILS DE DIEU!
ÇA C'EST UN PETIT GARS
QUI EN VOULAIT.

L'IVRESSE

"Ivre de sa réussite, remarque un journaliste de Ouest-France, il parle volontiers du lui-même... à la troisième personne".

Sa bête noire, c'est le syndicalisme... A la simple évocation de ce mot, à la simple apparition d'un embryon de syndicalisation, Bonnet se sent menacé: on en veut au pouvoir absolu de ce "citizen-kane" en réduction.

Quand il fonde sa deuxième entreprise, la Max-Mi-Bri de la Chataigneraie, (au nom de sa femme mais c'est lui le directeur de fait), c'est avant tout par mesure de prophylaxie: Il faut surtout ne pas atteindre le chiffre de 50 employés à partir duquel la création d'un Comité d'entreprise est obligatoire...

DES IDÉES SIMPLES

"Je ne peux pas admettre, dit-il, de payer des gens pour qu'il fassent du syndicalisme ou leurs courses... J'aime pas qu'on perde son temps".

Avec ce genre de philosophie, il ne pouvait que se reconnaître dans la croisade du patron anti-CGT d'Alès.

Un mot d'ordre simple: "pas de syndicats politisés chez moi". Fan de Gérard Furnon, Maxime Bonnet, est un adhérent de la 1ère heure à l'Union des Français de Bon Sens! Il invite d'ailleurs son idole en janvier dernier à colloquer devant un parterre de chefs d'entreprise locaux et ses chères ouvrières (pas les syndiquées, les autres). C'est un adepte de la collaboration de classe, personnel et direction allant main dans la main vers un avenir radieux, sans syndicats actionnés de l'extérieur...

Epousant les idées de Furnon, Bonnet en a aussi les méthodes musclées. Lorsque, l'hiver dernier il est question de créer une section syndicale C F D T chez lui, la SOEXCOVE devient rapidement pour les ouvrières syndiquées "L'usine de la peur et, selon le mot de la C F D T, un "Bagne organisé"

DANGER... SYNDICATS

"L'affaire" commence au mois de novembre. Après des interventions répétées auprès de l'inspection du travail, les ouvrières obtiennent enfin la mensualisation pour le 1er janvier 78, et le paiement de jours fériés.



CONTRE
LES
SYNDICATS,
CETTE
GANGRÈNE,
LE REMÈDE
DU BON-
SENS:
LA SAIGNÉE
À VIF!

Pour une trentaine d'ouvrières ce n'est pas suffisant. Il y a d'autres revendications à discuter notamment sur le travail du samedi, et surtout pour faire appliquer la convention collective.

A l'initiative de Catherine Marot, présidente de la J. O. C. de Vendée, on décide de créer une section C F D T. Mais, l'usine fonctionnant sur la peur, les effectifs fondent: de 30 au départ, elles se retrouvent à 6 adhérents pour faire face au patron...

Le 1er décembre, par lettre recommandée adressée au directeur et refusée par lui (ce n'est pas la dernière...) la C F D T désigne Catherine Marot comme déléguée syndicale.

La réaction du "PDG de Choc" ne se fait pas attendre.

PATRON SPORTIF

Dès le 2, Catherine reçoit un 1er avertissement.

Maxime Bonnet s'énerve le 5 décembre, il vonce en voiture sur des militants C F D T distributeurs des tracts à l'extérieur de l'usine (il dira que c'était un "Chemin d'accès privé": réaction de légitime défense, la propriété pourchassant les hordes rouges, sans doute...)

Le 6, il n'autorise à rentrer dans l'atelier que les ouvrières opposées à l'implantation de la section syndicale: il leur fait d'ailleurs signer une pétition... 5 restent dehors.

Le lendemain, elles de présentent à l'embauche accompagnées d'un huissier. Bonnet prenant ce dernier pour un militant C F D T, lui saute sur le paletot et le blesse. L'huissier, comme on s'en doute, a porté plainte...

GUERRE D'USURE

Catherine et ses camarades, depuis ce temps, en voient de toutes les couleurs... Bonnet tient ses promesses.

Elle reçoit une lettre recommandée parce qu'elle est arrivée une minute en retard à sa machine à piquer. Elle recevra d'ailleurs 9 lettres recommandées en l'espace de 2 mois. On lui fait subir une journée de chronométrage. Un jour, elle trouve une épingle sur son siège. Tous les jours, on lui dévisse son tabouret. Le 4 février à la reprise de l'après-midi, elle reçoit deux seaux d'eau lancés du premier étage.

De la part de Bonnet et de ses collaborateurs, les insultes pleuvent: " salope, déchet humain, grosse vache, animal vénimeux". Ce sont aussi les menaces: "Nous taurons à coups de fusil", "si on te voit sur la route, on fera un détour pour te faire la peau"...

PESTIFÉRÉES

Agressions physiques et verbales, mais aussi ségrégation et isolement.

Deux adhérents de la C F D T ont été mutées à l'usine Max-Mi-Bri. Une autre a fait une crise de nerfs un matin... alors, on l'a licenciée... Une autre est en congé de maternité.

Catherine reste seule, "seule dans un coin de l'atelier près des bureaux sous la surveillance de Bonnet explique-t-elle". "Personne ne me parle, c'est interdit. Ma mère et moi, nous sommes des pestiférées".

"Mr. Bonnet voudrait que je craque, que je m'en aille, mais je tiendrai le coup". Elle porte plainte à la gendarmerie de Mouilleron-en-Pareds pour "coups, insultes et menaces de mort".

RIPOSTE MASSIVE

La coupe est pleine. Le patron de la SOEXCOVE est devenu en quelques mois un symbole de la répression syndicale... L'Union Départementale de la C F D T de Vendée et la J. O. C. appellent pour le samedi 14 mars à une manifestation à la Chataigneraie pour que :

- le droit syndical et de se syndiquer soit reconnu et appliqué
- les textes et droits des travailleurs ne soient plus piétinés, ignorés
- l'expression des salariés soit admise sans tracasseries ni brimades
- notre droit de vivre, de travailler ne soit pas un vain mot.

Convergeant de toute la Vendée, mais aussi des Deux-Sèvres (Niort, Bressuire), c'est près de 1500 personnes qui se sont retrouvées le samedi après-midi. Après intervention d'un responsable C F D T sur tous les cas de répression syndicale, qui se développent dans les entreprises vendéennes...

et le témoignage de Catherine...)

Un défilé impressionnant dans les rues de la Chataigneraie qui n'avait pas connu de manifestation depuis la grève de Cerisay... une forêt de banderoles et de calicots... Bref, pour une première, c'est une réussite.

L'ESCALADE

Le mardi suivant, Maxime Bonnet choisit l'escalade. Catherine Marot est mise à pied pour 5 jours et une procédure de licenciement est commencée. Les trois autres C F D T sont mises à pied pour 3 jours.

Quelles raisons invoque-t-il? "L'absence au travail samedi après-midi"... Catherine et ses deux camarades participant à la manifestation.

La réaction de l'U D - CFDT ne se fait pas attendre: ce prétexte "est un argument aussi futile que manoeuvrier car Mr. Bonnet a refusé la lettre recommandée (c'est au moins la 10ème lettre de la C F D T qu'il refuse), expédiée pour annoncer la grève des

syndiqués samedi dernier et leur absence au travail toute la journée". Par ailleurs, la C F D T a demandé au procureur de la République "une intervention urgente et vigoureuse afin que la justice examine ce dossier sans délai".

Affaire à suivre...

enquête a.p.l.



LES "REOS": apres deux ans d'occupation...

-fougères-

Rehault on n'en parle plus beaucoup et pourtant l'usine est toujours occupée.

Le 10 Février 1976 le Tribunal de commerce de Rennes avait décidé la liquidation : 650 salariés au chômage, alors que l'entreprise comptait auparavant près de 1200 travailleurs

La lutte a été dure : blocage de routes, manifestations importantes, occupation de l'usine, vente sauvage de chaussures. Au delà de Rehault, c'est toute la région qui meurt : les usines ferment une à une : l'enjeu est de taille car le maire

Cointat veut une ville à tourisme, et se soucie peu des problèmes d'emploi.

Dès le début, on s'organise pour une lutte de longue haleine : commissions diverses galas de soutiens, comité de lutte, comité de soutien (CFDT, CSCV, HR, LLR, MRJC, PS; PSV)

De plus la combativité était traditionnellement importante (CFDT) "On débrayait autant pour nous que pour les autres boîtes, et souvent, il fallait pousser l'UL CFDT". Cela a permis une lutte longue et d'ampleur régionale, malgré les promesses fumeuses du maire, ou la répression brutale : au cours d'une manifestation de 4000 personnes, Christine M.,

17 ans, chomeuse, perdra un oeil des suites d'un affrontement avec les flics.

Le 19 Mars 1974 Fougères était devenue une ville-morte : 3000 personnes manifestaient à l'appel du front syndical CGT - CFDT - FO - CFTC - CGC.

Et maintenant ?

"Tiens si on passait voir le Réos ? mais c'est fini... allez, on va voir quand même..." Dans le hall de l'usine : exposition sur les luttes de la région en 1976, tracts, banderoles, depuis longtemps inactives. C'est le piquet de grève qui nous accueille, des travailleurs bientôt près de la retraite : "On savait que ça allait durer, mais deux ans, ça commence à faire long"

"Les jeunes, on peut pas vraiment compter sur eux quand ça dure. Ils ont fait des stages de formation, cherché du boulot sans en trouver, et ont perdu l'habitude de venir à l'usine. Résultat, le découragement aidant, l'occupation se repose sur nous qui n'avont plus besoin de stages à notre âge..."

Aujourd'hui un espoir : le rachat de la boîte par les laboratoires Roussel mais... le maire s'inquiète de la pollution éventuelle (comme quoi !..)

ENQUETE APL

A REO, DES STAGES POUR QUOI FAIRE ?..

Si vous passez par Fougères, allez voir les Réos, vous serez bien accueillis. Il faut les soutenir, ils peuvent encore gagner, et ce serait un nouvel essor pour le pays Fougerais. Tous les mardis matins vente sauvage de chaussures, maroquinerie etc....produits sur le stock pour alimenter le fond de solidarité (les Réos sont à 35% du SMIG depuis avril 1977)

Grâce à la lutte des Réos, un centre AFPA a été créé dans les locaux libérés par les travailleurs...mais aucun emploi n'a été prévu à la sortie...

"Les stages au centre FPA. Ils les disaient sans limite d'âge, et maintenant ils ne nous prennent pas. Les docteurs nous posent des questions comme "Pouvez-vous aller à pied jusqu'à la zone, pouvez-vous marcher dans la neige ?..." Ils nous trouvent à toutes des handicaps parce qu'ils ne veulent pas de nous. On est trop âgées. Et pourtant, ils en gardent encore à 64 ans, alors qu'il y a des jeunes sans travail.

"Les Assedic nous ont fait remplir en septembre des papiers pour qu'on continue à toucher. Ils ne nous ont pas répondu, nous ont diminué les Assedic, et après, quand on a rouspété, ils ont redonné le reste. Si on avait été seuls, on aurait rien reçu de plus. Sur la dernière feuille d'Assedic, ils nous ont dit qu'il fallait se dépêcher de trouver du travail;;; personne ne veut plus de nous.

"Il y a des moments où on a plus le moral. Il n'y a plus de solidarité comme dans le temps. Il y avait une entente entre les ouvriers, c'était formidable..Si on avait été plus nombreux, cette fois-ci, ça aurait changé. Il ne devrait

pas y avoir d'heures supplémentaires ces temps-ci, ça devrait être interdit tant qu'il y a du chômage.

"Nos maris vivent dans l'anxiété quand ils nous voient venir ici. L'autre jour, je me disais, si les flics viennent je voudrais être huit jours au repos, ne rien faire, ne penser à rien.

"On ne demande qu'à avoir une garantie de ressources ; on essaierait de profiter de la vie, d'être tranquille, de ne plus penser à rien, on organiserait notre vie comme on pourrait."

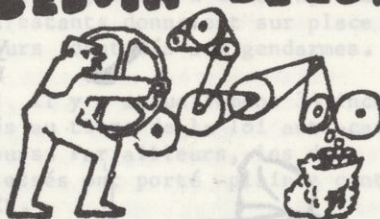
Une jeune chômeuse :

"Sortie de l'école en Juin 76 (classe de troisième), j'ai travaillé deux mois dans des centres aérés, puis rien, une seule solution : s'inscrire à l'ANPE.

LE PATRON A BESOIN DE TOI



TU N'A PAS BESOIN DE LUI!



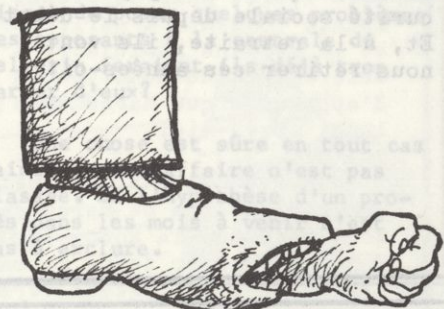
"Depuis, j'ai fait un stage de six mois à l'AFPIC, très recherché pour Fougères. Je touchais 370 francs par mois, c'est vraiment dégueulasse (surtout que par moment on nous demandait le rendement pour chez Patricia)

...POUR CAMOUFLER LE CHOMAGE !

"Maintenant je me retrouve chômeuse et ne touche rien, pourquoi ? On se le demande. Résultat : je me retrouve à la charge de mes parents et ce n'est pas marrant de s'entendre dire tout le temps, tant qu'on ne ramène pas d'argent, on peut se la fermer. Ou alors certaines personnes disent que les jeunes sont peut-être au chômage, mais qu'ils ont leurs parents. Est-ce normal d'entendre des conneries pareilles?

"Giscard a mis au point des stages pour les jeunes, on nous encourage pour les faire, ça sert à quoi ? A être au chômage six mois plus tard, car on ne nous embauche pas après.

"Ce n'est pas étonnant de voir tant de jeunes au chômage avec un gouvernement comme on en a un !".



Godasse Sauvage

Une femme licenciée, elle a fait un stage mais pas de travail :

"Je suis veuve avec deux filles : une mariée qui est au chômage et une à l'école. Je n'ai pas eu droit aux fonds sociaux, alors que si j'avais acheté une machine à laver pour remplacer la mienne qui ne marchait plus, les mensualités de crédit m'aurait permis d'en toucher !

"On remplit des papiers, et pourtant ils ne savent encore pas dans quelle situation on est. Enfin, j'ai pu faire un stage : au début on commence à croire qu'on va bientôt travailler, puis à la fin, l'espoir il tombe !

"Les stages ne sont jamais adaptés aux besoins : ils servent à camoufler le chômage et à vider l'usine Réo."

VOUS SAVEZ : "IL FAUT RELEVER

LA FRANCE"

Deux femmes de plus de 55 ans, à l'usine REO, un samedi soir vers minuit ; elles occupent leur usine :

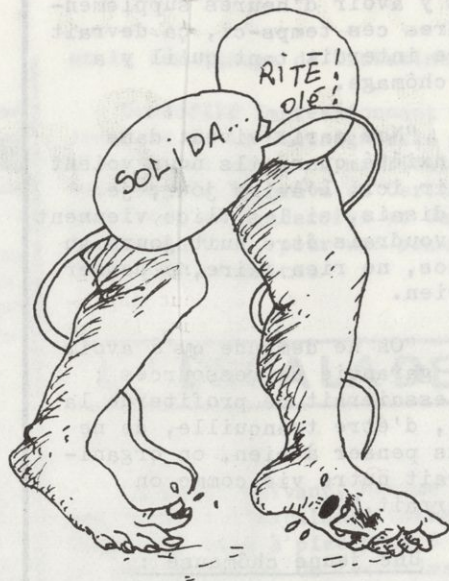
"Depuis deux ans, on a vieilli de plus de quinze ans. Même quand on avait les 90 % on se tracassait déjà pour après.

"On travaillait depuis l'âge de onze ans : à cette époque on était caché dans des caisses quand les inspecteurs arrivaient, parce que le patron ne payait pas de Sécurité sociale, et les horaires, il fallait voir !

— 6 - ouvriers —

"Maintenant, on devrait avoir le droit de vivre correctement, et ils nous donnent la misère. On aura peiné pour élever nos enfants et on ne va même plus pouvoir leur dire de venir manger un dimanche.

"Pourquoi n'avons-nous pas la préretraite ? On a notre taux de Sécurité sociale. C'était trop beau, on était la génération qui avait payé la Sécurité sociale depuis le début. Et, à la retraite, ils vont nous retirer ces années-ci!



"Après la guerre, ils nous ont dit : "Vous savez, maintenant, il faut relever la France! Oh! ça, on a bossé! dur! Et maintenant plus rien. C'est une anxiété continue, on a les nerfs à bout!"

**COMITE DE SOUTIEN
AUX TRAVAILLEURS
DE REHAULT**

CALENDRIER



MARDI 21 MARS

THEATRE EQUIPE, 5 rue du Ballet 21H00
Montage audiovisuel sur Charlie Parker-ex cercle nantais de jazz (Nantes Jazz Musique Ouverte)

MARDI 21 MARS

La Grande Muette, par le collectif "Tout va bien".
Diaporamas et chansons sur l'armée
Centre Socio Culturel de Port Boyer
7 rue de Pornichet 21 H 00

MARDI 21 MARS MERCREDI 22

Stage AFTA IO H 00 Les Naudières (Rezé). "La gestion et la croissance économique des entreprises agro-alimentaires sont-elles contradictoires ou compatibles avec les intérêts des agriculteurs?"

MARDI 21 MARS

CRIN Nantes Est-Centre Social de La Bottière 20 H 30

VENDREDI 24 MARS

Les problèmes écologiques en Allemagne. Soirée Débat avec video
Participation d'écologistes allemands. Centre Jean Macé 20H30

SAMEDI 25 MARS

Montage diapo sur P.U.K.
Implantation nationale et locale uranium, mines et traitement dans la région. Débat 15 H00 Centre Jean Macé.

MERCREDI 22 MARS
JAZZ: Sam Rivers Trio/Fac de Droit

MERCREDI 22 MARS

UNITE POPULAIRE POUR LE SOCIALISME
Le Comité UPS de la 2° (Poussin) se réunit au Centre Social des Bernardières 20 H 30 Bilan des Législatives Perspectives du Comité

MERCREDI 22 MARS 20 H 30

Collectif sur le Problème de la répression psychiatrique et psychanalytique; préparation d'un "One Man Show avec films et tables tournantes"
Centre Social de la Bernardière Saint Herblain



Et à 17 H 30 (Même jour, même lieu)
Montage: la presqu'île guérandaise

SAMEDI 25 MARS 17 H00 Fraternité Protestante, 3 rue de l'Amiral Duchaffault: "Bourgeoisie et Proletariat: les forces en présence après la mascarade électorale" (Révolution Internationale)

MARDI 28 Mars COBA-Nantes
cf page intérieure
Fraternité Protestante 20 H 30

Theatre de la BIDULINE
STAGE DE MARIONNETTES
Au Centre Social du Sillon de Bretagne, de 9H00 à 12 H00 et de 14 H 00 à 18 H00
Les 21, 23, 28 et 30 Mars

classe contre classe

st jean de boiseau : 2 poids, 2 mesures

L'instruction de l'affaire de Saint-Jean de Boiseau reprend, après plusieurs mois d'interruption.

Le 10 juin 77, des agriculteurs ayant participé à la destruction d'un registre de l'enquête publique pour l'implantation d'une centrale nucléaire au Pellerin étaient sévèrement condamnés à Nantes: 8 mois de prison dont 6 avec sursis pour les cinq inculpés, otages antinucléaires triés parmi une quarantaine de personnes. Ce verdict allait être adouci quelques jours plus tard par la cour d'appel de Rennes réunie à la hâte.

Mais, le 10 juin, le jugement scandalisait les manifestants restés toute la journée aux abords du Palais de Justice.

Certains d'entre eux décidaient en solidarité avec les condamnés d'aller détruire un autre registre. C'était signifier que la

Les manifestants ne s'en prirent qu'au papier. Il y eut cependant deux blessés sérieux, les gendarmes dégageant la salle à coups de crosses. Il n'y avait pourtant déjà plus rien à protéger et les manifestants n'opposaient aucune résistance. D'autre part, l'ordre de réquisition des forces de l'ordre, signé par Mr. de Faucigny-Lucinge, Sous-Préfet de Nantes, excluait l'utilisation d'armes.

Les gardes mobiles arrivés en renfort s'en prirent aux blessés que l'on emmenait se faire soigner. Ils en matraquèrent un, puis tirèrent des grenades lacrymogènes vers le groupe rassemblé devant la mairie. Les deux blessés durent être transportés à l'hôpital. Une jeune femme a même dû, sur prescription médicale, cesser ses activités professionnelles pendant 15 jours.

Le Maire de la Commune, Mr. Camille Durand, et celui du Pellerin, le Dr. Villaine, témoignèrent de la "détermination" des Forces de l'ordre.

Pour que les interpellations ne soient pas arbitraires et sélectives, comme à Couëron, les manifestants donnaient sur place leurs identités aux gendarmes.

Il y a actuellement 34 inculpés au titre de la loi anti-casseurs. Par ailleurs, les deux blessés ont porté plainte contre "X".

N'a-t-on pas voulu laisser passer le temps des élections avant d'approfondir cette instruction qui risque de poser quelques problèmes? Les opposants à la centrale du Pellerin feraient-ils déjà trop parler d'eux?

Une chose est sûre en tout cas maintenant: l'affaire n'est pas classée. Et l'hypothèse d'un procès dans les mois à venir n'est pas à exclure.

... mais pas les flics

Par contre, la plainte contre "X" n'avance guère. Le tribunal de Grande Instance de Nantes s'était déclaré incompétent en Août 77. "Les faits visés par la plainte étant imputés à des Militaires de la Gendarmerie Nationale et s'étant produits au cours d'une opération effectuée dans le cadre du service du maintien de l'ordre", Mr. le Doyen des juges d'instruction de Nantes estimait que l'affaire relevait du Tribunal Permanent des Forces Armées.

La chambre d'accusation de Rennes confirmait cette décision en appel le 8 octobre 77.

Or il n'est pas possible de se constituer partie civile devant un Tribunal Militaire.

C'est pourquoi les défenseurs des deux blessés ont adressé le 28 décembre dernier une requête à Mr. le Ministre de la Défense pour qu'il "exerce dans cette affaire l'action publique devant le Tribunal Permanent des Forces Armées, de manière à ce que les violences précédemment rapportées ne restent pas impunies".

Depuis lors, ils n'ont reçu aucune réponse.

Comment interpréter la différence de traitement de deux dossiers ouverts en même temps?

Les 34 inculpés.

Pour informations complémentaires:

Raymonde MARRE ou Philippe PENEAU
La Rose de Tolède
37, rue du Général Leclerc
Trentemoult
44 400 - REZE
Tel. (40) 75-18-50

les manifestants sont inculpés ...

Curieusement, les deux dossiers évoluent différemment.

Après un travail intensif, de juillet à octobre, la juge d'instruction dans la première affaire, Mme. Cadenat-Duthil, avait singulièrement ralenti le rythme des auditions des inculpés, jusqu'à paraître avoir refermé le dossier ces derniers mois.

Et voici que les convocations arrivent de nouveau. En un mois et demi, la juge va entendre les 15 derniers inculpés.

CONTRE LES BAVURES
QUAND J'ETAIS GOSSE
J'AVAIS UN BUVARD



MAINTENANT J'AI
UN JUGE D'INSTRUCTION

répression n'était pas une réponse recevable aux inquiétudes de la population et qu'elle ne pourrait altérer la détermination des habitants de la région.

Une heure après le jugement de Nantes, une quarantaine de personnes pénétraient dans la mairie de Saint-Jean de Boiseau et y détruisaient le registre d'enquête.

MARCO : CA BOUGE !

Oui, Marco ça bouge enfin. Le mur de silence a cédé grâce à la pression de ses amis. Marco, bien sûr, n'est pas encore libre, mais la presse locale commence à parler de lui et la machine judiciaire s'accélère puisque nous venons d'apprendre que Marco sera jugé lundi après-midi.

Mercredi, 14H, une petite centaine d'amis de Marco se sont rendus à la Roche sur Yon. Dans un premier temps la manifestation se dirigeait vers le palais de justice.

Toutes les issues étaient fermées à double tour, une voiture de flics stationnait dans la cour, les Renseignements Généraux passaient et repassaient dans la rue.

Quelques slogans : "Libérez Marco", "Détenition préventive, détention abusive", "Guitton, répression juridique" pour la forme on demande à voir Guitton, le juge d'instruction "de gauche", mais il ne peut bien sur nous recevoir.

Le cortège se dirige ensuite vers la prison pour faire savoir à Marco qu'il n'est pas tout seul. Sur le mur blanc de la prison, une inscription ironique nous attend "Nationalisez les prisons". Reprise des slogans, "discussions" avec la dizaine de flics qui montent la garde.. Puis retour en ville vers le Palais de Justice où



a lieu la dislocation. Au total une bonne information de la population de la Roche sur Yon concrétisée par des articles dans la presse locale mais surtout la dénonciation publique du scandale que constitue la détention préventive.

Le lendemain trente amis de Marco tirent les conclusions de la manif et décident d'accentuer les informations auprès des victimes les plus ordinaires de la "justice" jeunes des quartiers populaires, paysans exploités etc...

Mais vendredi soir, le coup de téléphone de l'avocat de Marco laissent tous ces projets en suspens puisque on saura dès lundi si Marco est libre ou s'il est définitivement condamné.

Une chose semble assurée : la précipitation du jugement est due à la campagne de solidarité. Mais s'agit-il d'une reculade de GUITTON ou au contraire veut-on au plus vite un jugement définitif pour justifier l'emprisonnement de Marco, quitte à faire pression sur les autres inculpés pour qu'ils chargent Marco à l'audience, à défaut d'éléments matériels dans le dossier ?

Réponse lundi après-midi (on essaiera de joindre un petit mot dans l'APL) mais qu'il soit libéré ou condamné Marco aura besoin de ses amis.

Les amis de MARCO

SQUATT : 6 rue roi albert

Depuis Samedi après-midi 18 mars - stop - Squatt commence entre Cathédrale et préfecture,

6 rue du Roi Albert.

De cette maison sera faite ce que les intéressés voudront en faire.

Passer donc nous voir.

projets vagues - entre autre restaurant Autogéré.

A - Bientôt.

ARCHI

LA GREVE DURE

17 ECOLES EN GREVE

Le mouvement de grève engagé par les étudiants en architecture de Nantes, s'étend et touche aujourd'hui 17 unités pédagogiques!

Si, effectivement, la mobilisation a eu du mal à s'enclencher (Nantes a été la seule en grève pendant 3 semaines, voir APL n° désormais c'est bien parti. Il était temps d'ailleurs ! Les décrets d'Ornano sont sortis (quelques jours avant le ler tour des élections!) et il est clair que seul un mouvement de grève touchant la grande majorité des UP peut faire échec à la réforme. Mais pas n'importe quelle grève !

Il faut que les étudiants s'emparent de celle-ci pour établir les bases d'un nouvel enseignement, d'une nouvelle pratique, en liaison avec les besoins et aspirations des "usagers" du cadre bâti. C'est d'ailleurs le sens de la proposition d'états généraux de l'enseignement de l'architecture adopté pour la coordination nationale et préparés dès maintenant à Nantes.

- TOUT CECI LE MINISTERE NE POUVAIT LE TOLERER PLUS LONGTEMPS :

LE DIRLO INTIMIDE

"Vous voudrez bien noter que la prolongation de cet arrêt des études risque désormais de ne permettre que des solutions très partielles de rattrapage..." (sic! lettre du directeur) Eh ! oui évidemment, si l'on ne rentre pas dans le droit chemin il faut bien sévir. Mais parfois un coup de bâton ne donne pas toujours les résultats escomptés. Le Directeur a donc convoqué une Assemblée Générale le mercredi 8 mars pour expliquer aux étudiants les "graves dangers" auxquels ils s'exposent, tout en constatant que, ma foi, la grève c'est quand même une bonne chose (l'école est animée...), mais il faut reprendre les cours, sinon!!!



Face à lui 300 étudiants étaient réunis (quel succès) parmi lesquels (retour du bâton) un groupe jusque là indécis qui a pris position en faveur du mouvement.

Après cette intimidation manquée du directeur, c'est le chantage à la validation, la fermeture des services de l'école et enfin mercredi 15 Mars la fermeture de l'école. Le choix de Nantes n'est pas un hasard, c'est en effet cette école qui a lancé le mouvement et qui est donc le principal bouc émissaire. La riposte des étudiants et des enseignants a été immédiate : une manifestation a été organisée l'après-midi avec pour objectif un dépôt de signatures à la direction régionale des affaires culturelles. L'accueil ? Des grilles fermées puis de charmants policiers et R.G. nous avertissant gentiment : "si vous ne partez pas, ça va se terminer dans le sang". Malgré cela, une entrevue avec le directeur régional des affaires culturelles s'est tenue le surlendemain et... chose intéressante : il nous a assuré que la reprise des cours n'était pas un préalable à la réouverture de l'école.

alors la manifestation et l'empêchant de se rendre devant le ministère. Une délégation de 16 représentants, vite réduite par la force... de l'ordre à 3 représentants a été accueillie par un sous-fifre du ministre entouré par les R.G., et a déposé une p'tite motion.

Le pouvoir décide ainsi de tenter une épreuve de force au tout début d'une mobilisation réellement nationale et ceci à quelques jours des élections.

Le gouvernement l'a bien compris : un mouvement d'une telle ampleur devient dangereux. C'est la première manif d'Archi depuis 68 rassemblant autant d'étudiants. Il est alors possible de faire échec à d'Ornano à condition que le mouvement continue et s'amplifie.

Nous nous y emploierons.

Comité de grève étudiants de Nantes.

MANIF NATIONALE

Paris

Le 16 Mars à l'appel de la coordination nationale, 3000 étudiants d'une vingtaine d'unités pédagogiques (sur 24) de Paris et de province (Nantes) ont manifesté de Beaubourg à... 200 mètres du ministère.

En effet sans aucune sommation les gardés mobiles et CRS ont chargé à 2 reprises (10 étudiants arrêtés, quelques blessés) brisant



le temps des psychiatres

A GUIST'HAU

"On ne badine pas avec la réputation de Guist'hau" titrait "Le Monde de l'Education" de janvier. Ce "symbole", "bastion de la bourgeoisie nantaise" vient pourtant de connaître, le 28 février, une paralysie totale due à une grève unanime des enseignants protestant contre la convocation d'une des leurs chez un psychiatre.

Les ragots, rumeurs et autres histoires cités à propos de Mlle R., professeur d'anglais à trois ans de la retraite, sont vagues et anodins. Elle a le seul tort, semble-t-il, d'apparaître aux yeux de ses élèves et de leurs parents comme non-conventionnelle. Mais dans l'établissement où elle enseigne, cela a paru suffisant pour que se déclenche un processus d'exclusion.

L'acharnement de l'administration à son égard s'expliquerait par le fait que ce professeur serait rebelle aux méthodes modernes d'enseignement par l'audio-visuel, péché capital dans un lycée qui se veut en pointe de la recherche pédagogique.

Tout a commencé par des plaintes de parents d'élèves, verbales ou écrites, souvent anonymes.

LES INITIATIVES DE LA DIRECTRICE OU COMMENT S'EN DEBARRASSER.

Fin novembre 1977, l'administration du Lycée Guist'hau, à Nantes, fait appel à un inspecteur général pour qu'il vienne constater l'incapacité supposée de Mlle R. Il refuse. Demande est faite ensuite à un inspecteur régional mais l'inspection se passe plutôt bien. Son rapport n'est pas défavorable.

L'administration du Lycée incite alors Mlle R. -sous prétexte qu'elle a une mauvaise vue - à demander un poste dans les services de cours par correspondance du télé-enseignement. Elle refuse. Suite à une erreur dans la transmission du courrier, Mlle R. reçoit une lettre de la DASS, agissant comme relai de l'Inspection académique et qui était adressée à un psychiatre. Dans cette lettre, il lui était demandé de recevoir Mlle R. en tant qu'expert pour l'examiner et lui accorder un congé de longue durée.

DES ENSEIGNANTS EN GREVE.. UN PSYCHIATRE QUI NE JOUE PAS LE JEU.

Mlle R., syndiquée au SNALC, prévient alors ses collègues. Nous sommes à la veille des vacances de février. L'Assemblée Générale des professeurs de Guist'hau adopte le principe d'une grève de 24 heures pour le mardi 28 février et adresse aux quotidiens régionaux une motion dans laquelle "ils protestent contre la brutalité de l'application d'une procédure à l'égard d'une collègue qui n'a pas été entendue préalablement ni par l'inspecteur d'academie, ni par le recteur et n'a appris que son cas était soumis au comité médical départemental qu'après avoir été avertie qu'elle était convoquée chez un psychiatre ; ils protestent énergiquement et à l'unanimité contre l'utilisation systématique de la répression psychiatrique. Ils demandent que suite ne soit pas donnée à la procédure en cours à l'encontre de leur collègue" ; le jeudi 23, le psychiatre qui reçoit Mlle R. refuse de donner suite à la demande qui lui avait été faite.

1ere fois...

Pour la première fois dans l'histoire de Guist'hau, la grève est suivie à l'unanimité. Une délégation du S.N.A.L.C. demande un entretien avec le recteur et estime l'entrevue positive sans autres commentaires. De son côté, le bureau de la fédération Cornec de Guist'hau, déclare qu'"il ne saurait cautionner la procédure engagée à l'encontre du professeur d'anglais".

Fin du premier épisode. A Guist'hau, la vie scolaire reprend son cours.



ECHO SYNDICAL

Dans son bulletin académique du 27 février, diffusé dans tous les établissements de la région, le S.G.E.N.-C.F.D.T. reproduit la motion de l'Assemblée Générale de Guist'hau et remarque "que la psychiatrie fait (pour l'instant) l'unanimité contre elle. C'est important au moment où Haby veut généraliser le contrôle à priori des futurs instituteurs et professeurs par le biais de la psychiatrie, et où se multiplient les convocations d'enseignants qui ne plaisent pas à l'administration ou/et aux parents".

De son côté, la commission académique du S.N.E.S. proteste :

- contre l'abus de pouvoir que représente cette façon d'agir,
- contre le moyen détourné pour mettre fin à l'enseignement d'un professeur en dehors de toute procédure ou garantie régulière,
- contre le fait de remettre à la médecine et à la psychiatrie le règlement du problème proprement pédagogique..

Elle dénonce avec cet abus le danger pour n'importe quel enseignant d'être un jour victime de la vindicte d'un groupe de pression quel qu'il soit. Elle prendra les dispositions nécessaires pour assurer la défense des collègues touchés par de telles mesures".

Si ces informations syndicales ont permis des discussions dans les salles des professeurs, elles n'ont été suivies d'aucune réaction publique, d'aucune action



LA MISE SOUS L'ETEIGNOIR en 2 LEÇONS

Apparemment peu ébranlée par tous ses échecs, la directrice du lycée Guist'hau persévère et invite Mlle R. à demander sa mutation pour un autre établissement. Dans tous les lycées et collèges nantais, la vie scolaire continue.

Elle n'avait d'ailleurs été troublée qu'à Guist'hau. Fin. C'EST PAS UNE BAVURE.

Cette histoire bien qu'exemplaire n'est pas unique. Cette année, une autre enseignante nommée sur deux établissements à Nantes, a été mise en congé pour six mois par un psychiatre à la suite d'une plainte de parents d'élèves.

Mais ce recours à la psychiatrie qui pouvait paraître ponctuel est déjà pratique courante dans l'enseignement primaire. L'année dernière l'examen médical obligatoire pour le recrutement des instituteurs remplaçants (et de tous les enseignants) a été complété par un examen chez un psychiatre.

Cette année, nouvelle étape. Les instituteurs reçus au concours d'entrée à l'Ecole Normale, ont été contraints à un examen psychiatrique avant admission définitive.

A l'occasion de leur huitième congrès à Nantes, les psychologues de l'Association des Pays de Loire s'inquiètent et proclament "leur refus d'être des "simplificateurs" des problèmes, ou des "réducteurs" des conflits qui leur sont présentés"; par contre, les enseignants, premiers concernés n'ont pas réagi.

Pourtant ça devrait nous rappeler quelque chose : la délation qui s'installe et qui réussit, le doute jeté sur la santé mentale de quelqu'un, l'appel fait par l'administration à la puissance grandissante d'une institution floue mais bien pratique comme la psychiatrie, n'avons-nous pas là les prémices d'une synthèse à la française des interdictions professionnelles et du recours à l'asile comme méthode de normalisation d'une société ??

un ami de l'A.P.L.

Fichage et psy

ENSEIGNANTS DANS LE COLLIMATEUR

LE FICHAGE DES ENSEIGNANTS EN LOIRE-ATLANTIQUE.

En Loire-Atlantique, pour entrer à l'Ecole Normale, il faut passer devant un psychiatre. Ceci n'est pas pratiqué dans tous les départements en France. Comme Nantes est ville pilote quant au fichage des enfants (projet G.A.M.I.N), pourquoi ne pas continuer dans la même lancée en fichant les enseignants ?

Cette visite a lieu entre les résultats du concours et la rentrée (nous avons, de cette manière, peu de chances de nous organiser pour refuser), et son résultat peut être un élément d'inaptitude à l'enseignement. Le psychiatre envoie ses résultats à une commission et nous ne savons bien-sûr pas ce qui y est dit. De plus, le contrat que nous signons ne mentionne absolument pas ce genre de visite.

Quel peut être le rôle d'une visite obligatoire chez un médecin de ce type, à part celui de fichier systématiquement les fonctionnaires ?

D'autre part, nous avons appris que dans certaines administrations (S.N.C.F. entre autres), cette visite se faisait aussi parfois.

Pour avancer dans la lutte pour sa suppression, nous avons réuni les questions qui ont pu nous être posées.

- Quelle est la profession de vos parents ? Aiment-ils leur métier ?
- Vous entendez-vous avec eux ? Comment peut-on s'entendre avec ses parents ? Voudriez-vous en changer ?
- Que pensez-vous de l'éducation qu'ils vous ont donnée ? Donneriez-vous la même à vos enfants ?
- Avez-vous des frères et des sœurs ? Que font-ils ? Comment avez-vous accueilli leur naissance ?
- Y a-t-il des maladies héréditaires (psychiques, nerveuses, rhumatismales) chez vous ?
- Avez-vous souvent déménagé ? Quelle maison préférez-vous ?
- Avez-vous déjà consulté un psychiatre ?

- Vivez-vous avec vos parents ? A la ville ou à la campagne ? Pourquoi ?
- Qu'avez-vous fait l'année dernière et les années précédentes ?
- Avez-vous eu des idées suicidaires après des échecs ?
- A qui ressemblez-vous (caractère, physique) ?
- Avez-vous des hauts et des bas ? Etes-vous souvent dépressive ? Etes-vous heureuse ?
- A quel âge pensez-vous qu'on est le plus heureux ?
- Etes vous vierge ? Que pensez-vous du mariage ?
- Que faites-vous en dehors de vos études ? Faites-vous du sport, de la musique ?
- Appartenez-vous à une organisation ?
- Avez-vous fait des colonies de vacances, des centres aérés ?
- Avez-vous déjà eu des contacts avec des enfants ?
- Pourquoi voulez-vous être institutrice ? Depuis quand ?

Réactions du psychiatre devant un refus de répondre :

- Je peux vous mettre "inapte".
- Vous réfléchissez trop, vous n'êtes pas assez spontanée. Mettez-vous à la place d'un enfant.
- Avez-vous peur de moi ? Pourquoi êtes-vous méfiante ? Il ne faut pas avoir peur, je suis comme un autre médecin, mais moi, c'est la psychologie que j'observe et non le physique.
- Longs silences d'observation.

Si vous avez des éléments à nous apporter, écrire à :

Section S.N.I
Ecole Normale d'Institutrice
12, rue Villa Maria
44000 - NANTES



handicapé et enna :

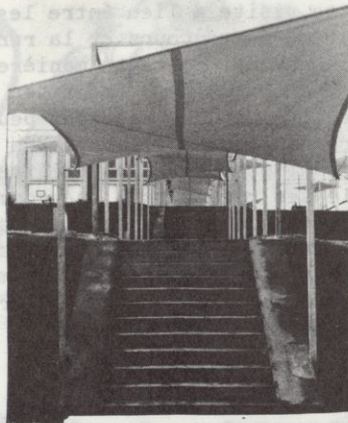
"N'handicapez pas les handicapés". Vous avez tous entendu ce slogan à la télé.

Récemment des mesures, dites gouvernementales, ont été prises afin de permettre aux handicapés d'accéder à des postes dans l'éducation nationale..

A côté de ces "bonnes intentions" que se passe-t-il ?

L'ENNA de Nantes, établissement où sont formés les futurs enseignants des CET, vient d'être reconstruite. Non seulement aucune mesure n'a été prise dans le sens décrit plus haut, mais l'architecte, en veine d'inspiration sans doute, s'est livré à une débauche d'escaliers : escaliers extérieurs sans rampe, bien entendu, - il y en a partout - Les uns sont couverts d'une toile plastique blanche au relief tourmenté, les autres sont à l'air libre. Ils sont là, bien droits, bien raides, en béton. Ce sont des escaliers bien fiers et bien

bâtis.. des petites merveilles d'escaliers.. ils convergent tous vers la "palestre", lieu de rencontre des gens alertes évidemment ; ceux qui ne le sont pas les regarderont de loin !.. Il y a même un escalier en colimaçon, tout seul comme un grand, il ne sert à rien... une fantaisie quoi! peut-être est-il là pour faire prendre conscience à l'handicapé de son handicap et le reléguer vers le "ghetto" qu'il a eu la volonté de quitter.



Non, bien sûr, on n'a pas voulu cela... on a simplement oublié ceux qui ont le tort de ne pas être comme tout le monde. Notre société ne les oublie pas toujours d'ailleurs : on y pense lors des campagnes publicitaires à buts mercantiles ; des affiches fleurissent (cf Centre Leclerc); on y pense, afin d'émouvoir les âmes sensibles, en annonçant des mesures à des fins électorales. Mais concrètement que fait-on : R I E N.

Braves gens, les handicapés n'ont que faire de votre pitié ou de votre compassion pleurnicharde. Ils n'ont que faire de vos bonnes intentions. Rendez-leur donc la vie possible en construisant des édifices ouverts à tous!

Solange DIARD
Prof au CET d'application de l'ENNA

lettre :



LE REMEMBREMENT.

Les opposants au remembrement passent souvent pour des "traditionalistes", des farfelus ou tout simplement des fous furieux qu'il faut interner vite (APL no. 22).

Il est vrai qu'il est difficile de faire la part des choses et on doit remarquer que dans de nombreux cas le remembrement a amélioré les conditions de travail des agriculteurs.

Mais ce qui est scandaleux, comme en ce qui concerne le nucléaire d'ailleurs, c'est que l'on fait lancé dans le remembrement de façon irréfléchie.

Savez-vous qu'aucune étude sérieuse sur les conséquences du remembrement n'a été menée avant 1970?

En 1970, le Ministère de l'Agriculture a commandé une étude à l'I.N.R.A. et à l'Université de Rennes. Cette étude a été menée pendant sept ans. Terminée en 1977, les résultats sont maintenant publiés.



Or, ce n'est pas l'empressement apparemment de la part des Pouvoirs Publics pour informer la population des résultats. On peut se demander pourquoi?

Ne cherchez pas trop longtemps, vous avez trouvé; les résultats désapprouvent totalement ce qui jusqu'à maintenant a été en grande partie réalisé, et donne raison aux écologistes qui depuis longtemps tiraient la sirène d'alarme, voici les conclusions de cette étude de sept ans:

- "Sur le climat: la structure bocagère (des haies) crée une grande hétérogénéité de microclimats, modifie le régime des vents et absorbe mieux l'énergie solaire.

- "Sur les sols: les talus limitent l'érosion

- "Sur les régimes des eaux: les talus freinent l'écoulement des eaux. Les grandes inondations "séculaires" (dit-on) qui ont depuis quelques années l'habitude de se renouveler dans certaines zones bretonnes sont à lier avec la disposition du bocage.

- "Sur la faune et la flore: la grande diversité d'animaux et de végétaux dans le bocage est source d'enrichissement biologique.

- "Sur les cultures: dans les champs de dimensions suffisantes, les pertes de récolte observées au voisinage des talus boisés sont compensées par l'accroissement de température, l'action sur les vents, et l'énergie capturée. Certains rendements à l'hectare ont même diminué sur certaines terres remembrées.

Des parcelles de 4 à 12 hectares (suivant les régions) constitueraient un optimum".

Alors on comprend que certains soient gênés par ces conclusions.

Remembrer.. oui c'est nécessaire dans certains cas, mais pas n'importe comment.

Combien faudra-t-il encore "d'internements" pour que l'on se rende enfin à l'évidence?



Un lecteur de l'APL

RENGOI

DE

PAPIER MILITAIRE

Bernard THOUZEAU et Alain BOUCHER viennent d'être condamnés au Palais de Justice de Nantes pour renvoi de papiers militaires.

Ils ont fait ce geste en signe de protestation:

- Contre les extensions des camps militaires de Fontevault et du Larzac qui se font au mépris des populations civiles menaçant l'équilibre économique et écologique de ces deux régions.

- Contre l'envahissement

par l'armée des secteurs civils de la Recherche et de l'Industrie; la France étant le premier trafiquant d'armes comparativement à son nombre d'habitants.

- Contre la politique de défense Nationale qui repose essentiellement sur le nucléaire n'envisageant aucune forme de défense civile non-violente (exemple de Gandhi).

Devant cet état de fait, la Responsabilité de chaque citoyen est donc engagée et c'est elle que nous assumons aujourd'hui en refusant d'appartenir à l'armée de réserve.

Aussi, pour continuer la lutte et par solidarité avec Bernard THOUZEAU et Alain BOUCHER, Bernard ARRU (Le Pin) 79, André et Michel MENARD (La Chapelle Aubry) 49, Dominique PAVAGEAU (Le Beaupreau) 49, Hervé JARRY (Le Fief Sauvain) 49, Jean-Marc AGUFFE (La Roche sur Yon) 85, Jean-Paul FAVREAU (La Roche sur Yon) 85, Gérard CLAUTOUR (La Pérussière) 85, J.Y. BOUFFANDEAU (La Gaubretière) 85, Pascal LIMOUSIN (Le Longeron) 49, Michel EGONNEAU (Rezé-les-Nantes) 44 et moi-même Yves PATARD (Le Pallet) 44 avons décidé de renvoyer nos papiers militaires.

...suite... Sécurité Militaire ...suite...

Pour compléter l'article de la semaine dernière sur la Sécurité Militaire, voici un témoignage sur les méthodes d'interrogatoire employées (extrait de "L'écho des casernes").

"Le mouvement des soldats est plus que jamais amené à se préparer à de telles méthodes. Il considère que face à la SM, la seule défense, la plus efficace, c'est de ne rien dire, de ne rien déclarer".

premier jour

Retour de sortie en ville le soir. Arrestation au poste de police de la caserne. On me conduit sans aucune explication en cellule d'arrêt de rigueur. J'y reste toute la nuit.

Le lendemain matin:

Premier interrogatoire rapide par trois types en civil (SM).



"Alors c'est toi le patron du comité ? Bien sûr t'es au courant de rien ? ON va te laisser réfléchir un peu, on a tout notre temps et ça ne fait que commencer. De toute façon, on verra bien si tu parleras quand tu seras devant la Cour de Sureté de l'Etat".

On m'emmène ensuite assister à la fouille de mon placard ou on ne trouve rien et on me fait habiller en treillis. On me retire mon ceinturon, mes lacets et mon béret. Puis isolement complet dans une cellule de trois mètres sur un mètre cinquante; les interrogatoires sont ponctués de scéance d'isolement où on veut t'affaiblir physiquement et moralement.

En début d'après-midi, nouvel interrogatoire de la SM qui à travers le récit de certains faits (réunions, prise de contact, distribution de tracts) veut me convaincre que tout le monde à parlé sauf moi et que c'est idiot parce que qu'on va me faire porter le chapeau. Puis, interrogatoire de la gendarmerie.

Volumineux dossiers remplis "des aveux de tous mes camarades". Liste de noms posée sur la table par le plus grand des hasards... Commence la série des questions sans réponses. Pour varier, j'alterne les silences avec les "rien à vous dire".

Viennent les insultes.

Le plus jeune flic se précipite sur moi, me jette à terre et me tape la tête contre le sol; pas très sérieux.

Dans la soirée, départ pour une autre caserne de la région: ici, il n'y a plus assez de places... Nouvelles fouilles, interdiction de fumer, de parler aux gardes, visites de la SM dans ma cellule.

Fin de la première journée (plus un réveil dans la nuit pour me dire que X avait craqué...) Moralité: tout faire pour t'isoler, te faire paniquer, te convaincre que t'es très mal barré et que parler même sans dénoncer ça peut te servir.

deuxième jour

Retour à ma caserne. Longue journée en cellule, histoire de "réfléchir"... Fin d'après midi : nouvel interrogatoire de la SM. Le



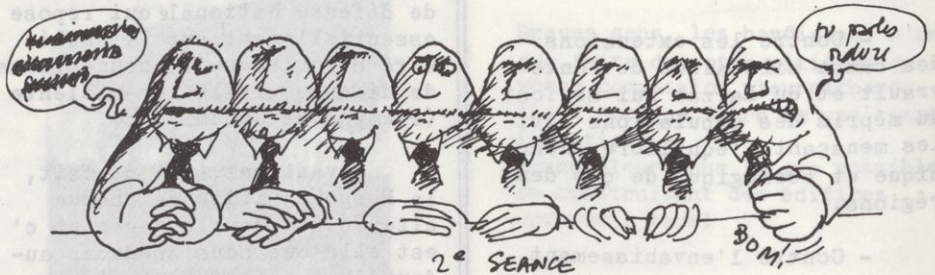
grand jeu : huit "civils" pendant trois heures. Debout interdit de s'appuyer contre le mur. Les questions fusent de tout côté. Tout d'abord une série de questions précises (parfois "innocentes" : du genre "Est-ce que tu aimes les glaces à la fraise ?). Regarder dans les yeux le dernier qui a parlé. Répéter une centaine de fois "je n'ai rien à déclarer". Vient ensuite l'attaque frontale. "On a le jour et la nuit avec toi. Nous on a l'habitude de faire parler les gens. Y a des moyens pour ça". L'un d'eux me prend à plusieurs reprises par le col de ma veste et m'envoie valdinguer à l'autre bout de la salle.

Suit systématiquement une très nette entreprise de démoralisation : (avenir - famille copains etc...)

Retour en cellule

troisième jour

Dernière entrevue "d'adieu" avec la SM. Rien de nouveau. Puis entrevue avec mon colonel qui m'annonce qu'il demande pour moi 60 jours d'arrêts de rigueur et une mutation immédiate.



un divan

Un collectif sur le problème du pouvoir et de la répression psychiatrique et psychanalytique s'est constitué. Sensibilisé à la psychiatrisation croissante du quotidien, il se propose de travailler ces thèmes et au besoin d'intervenir concrètement en faisant descendre et rouler le divan dans les rues (piétonnes).

Et que diriez-vous d'une journée "ONE MAN SHOW" avec films et table tournante...

Réunion le mercredi 22 Mars à 20H 30 au centre social de la BERNADIÈRE (à St HERBLAIN)

sur les rues piétonnes



NORVEGE : PAS DE PEINE DE MORT !

Nous vous écrivons aujourd'hui pour vous demander d'intervenir par lettre auprès du Ministère Norvégien de la Justice dans l'affaire suivante: il y a actuellement dans les prisons norvégiennes un Français Jean LAMARQUE - qui s'est enfui de France en Mai 77 après avoir tué sa fiancée, certainement avec préméditation. Aux termes de la loi française, il risque la peine de mort ou la prison à perpétuité. Mais après son crime il a perdu la tête et s'est enfui en voiture. Il a fait ainsi plusieurs milliers de kilomètres sans trop savoir que faire et s'est finalement constitué prisonnier à Stavanger, en Norvège.

Or il se trouve que dans ce pays la peine de mort est abolie, qu'il n'existe pas de peine de prison supérieure à 12 ans, et même en pratique personne ne reste en prison plus de huit ans. Le gouvernement français a bien sûr demandé l'extradition de Jean Lamarque,

mais il existe en Norvège une loi de 1971 interdisant l'extradition s'il y a risque de peine de mort. Malheureusement il y a un article de cette loi disant que celle-ci ne joue pas s'il y a un traité d'extradition entre les deux pays, ce qui est le cas puisqu'il existe un traité.. du 4 juin 1869.

Il commence à y avoir à Stavanger un mouvement pour la non extradition de Jean LAMARQUE mais pour être sûr de la décision du gouvernement norvégien il serait bon que le même mouvement se crée en France aussi. Pour ce faire, il faudrait que des français, le plus grand nombre possible, écrivent au Ministre de la Justice Norvégienne:

JUSTISMINISTER - NINA VALLE
JUSTISDEPARTEMENTET
OSLO DEP.

NORVEGE
(timbrage: 1,40 F)

pour lui demander sa clémence dans cette affaire. Personne,

bien sur, n'approuve le crime de Jean Lamarque mais en plus des circonstances propres à ce crime, qu'il ne nous appartient pas de juger, il est ici question du rôle de la justice.

Pour des raisons d'efficacité et de coordination, nous vous demandons d'envoyer le double de votre lettre à l'avocat de Jean Lamarque:

- N. R. ADV.
ATLE HELLJESEN
KLUBBGATE 6
4000 STAVANGER, NORVEGE

Et puis si vous avez encore un peu de temps, écrivez-lui car il est bien isolé en Norvège

Jean Lamarque
Stavanger Kretsfengsel
Finnestad
4000 - Stavanger, Norvège

Merci pour lui
Merci pour une certaine conception de la justice.

Un français de Norvège

ARGENTINE : LA COUPE EST DEJA PLEINE!

L'initiative du boycott de l'Argentine comme pays organisateur de la Coupe du Monde prend de l'ampleur.

Tout faire pour que la Coupe ne serve pas de caution à la junte, c'est l'objectif de la campagne du C.O.B.A.

Il faut donc parler de la dictature de Videla et expliquer ce qu'est la situation en Argentine ainsi que les mécanismes policiers qui vont entourer le déroulement de la Coupe du Monde.

une répression digne du chili

Octobre 1975, Videla :
"Nous tuerons tous ceux qu'il faudra pour rétablir la paix en Argentine".

24 mars 1976, Videla et ses "collègues" prennent le pouvoir :

"D'abord nous tuerons ceux qui font de la subversion, puis nous tuerons leurs collaborateurs, puis leurs sympathisants, puis les tièdes, puis tous les indifférents".

(citation du général Iberico St Jean, gouverneur de la province de Buenos-Aires).

Faut-il comparer Videla à Pinochet ?



Videla et Pinochet : le tango des généraux...

Concernant l'Argentine, les chiffres suivants parlent d'eux-mêmes :

- 6 camps de concentration ;
- 300 000 réfugiés politiques à l'étranger ;
- 10 000 personnes assassinées depuis le 24 mars 1976.

Les techniques de torture sont raffinées. Particulièrement à l'Ecole de Mécanique de la Marine à Buenos-Aires.

Les rares détenus qui ont pu en sortir ont pu reconstituer la gamme des sévices appliqués aux détenus :

- tortures à l'électricité, viol des femmes, introduction de rats affamés dans le vagin, mutilation des parties génitales avec des lames de rasoir, amputation des membres à la scie électrique.

des stades mais pas de pain

L'état de misère économique est sans précédent depuis 1929.

Les prix des produits courants du "panier de la ménagère" (pain, viande, lait, vin, vêtements) ont augmenté, d'après les chiffres officiels du gouvernement argentin, de 408 % de janvier 1976 à janvier 1977.

Pendant ce temps-là, les salaires augmentaient de 27 %.

concrètement :

1 kg de pain coûté	7 F. français
1 kg de viande	45 F.
1 litre de lait	12 F.
1 paire de chaus.	500 F.
1 réfrigérateur	14 000 F.

Au même moment, tout est centré sur le Mondial.

On va construire trois nouveaux stades pour accueillir 140 000 personnes, un village "Olympique", des dizaines de KMS d'autoroutes urbaines.

C'est l'insulte à la misère du peuple.

le "mundial", une opération politique

L'enjeu de la Coupe du Monde est directement politique.

Il s'agit de parler de l'Argentine comme d'un pays normal, de faire en sorte que les touristes soient de bons propagandistes.

Lors d'une conférence de presse le 5 octobre 1977, le Général Merlo a expliqué que seuls 35 000 touristes seraient acceptés.

C'est ainsi que la France ne peut envoyer que 500 supporters...

En effet, Merlo précise que : "l'on avait considéré qu'il était nécessaire de ne pas encourager n'importe quel type de tourisme, en établissant des quotas par pays et en cherchant la venue de groupes organisés et non de visiteurs isolés"...

Le contrôle de ces étrangers sera donc très strict, pour qu'ils répondent aux critères de bons propagandistes.

Mieux encore, le faible chiffre des visiteurs étrangers va entraîner un déficit fantastique.

Mais il s'agit d'un choix politique délibéré, car il vaut mieux une bonne propagande que plus de recettes au risque de propos incontrôlés de la part des chers visiteurs...

Merlo expliqua donc que les investissements prévus sont de l'ordre de 410 millions de dollars, et les recettes estimées sont de 18 millions.

D'où un déficit de 392 millions de dollars... Sans commentaire.



l'organisation policière des séjours



JE NE SAIS COMMENT ÉVOQUER LES VISAGES CHALEUREUX DES ARGENTINS QUI NOUS ONT TOUT DE SUITE ADOPTÉS DANS UNE SYMPATHIQUE AMBIANCE QUE SEUL LE SPORT PEUT CRÉER.

Contrôler journalistes et spectateurs, tel sera l'objectif numéro 1 des militaires.

Quelques exemples parlent d'eux-mêmes.

Pour les spectateurs, les billets seront nominatifs et non transférables. Pour les acheter, il faut présenter le "documento unico de identidad" document qui sera contrôlé lors des matches.

Les touristes seront logés soit en hôtel, soit chez des particuliers.

Ceux-ci peuvent faire connaître leurs offres. Après enquête de l'Armée et de la Po-

lice, elles seront acceptées ou refusées.

En mars 1978, les particuliers dignes de confiance des militaires seront alors désignés aptes à recevoir les touristes...

Pour les journalistes, des contrôles stricts sont prévus. Au cours d'une phase de "pro-accréditation", le gouvernement a désigné les "médias" qui pourront couvrir le Mondial, soit environ 1 800 organes de presse.

Dans chacun, certains journalistes seront nominalement désignés. C'est ainsi qu'en principe, il sera interdit de remplacer un journaliste par un autre!

le mondial : une tribune pour les montoneros

Libération : Faut-il ou non boycotter la Coupe du Monde en Argentine ?

Notre objectif fondamental n'est effectivement pas le boycott car nous voulons utiliser cet événement pour faire de la propagande, montrer ce qui se passe réellement dans notre pays.

Nous voulons que les journalistes voient les prisons, la situation économique du pays et celle de la classe ouvrière ; qu'ils prennent conscience des souffrances du peuple depuis le coup d'état du 24 mars et fassent pression sur le gouvernement militaire afin qu'il reconnaisse par exemple l'existence de camps de concentration.

De plus, le football, sport du peuple argentin est très populaire. (...)

Libération : Que pensez-vous de la campagne pour le boycott ?

Nous ne demandons à aucun comité ou gouvernement de dire "non" au boycott ; en effet qu'on parle de l'Argentine par le biais du boycott ou pour dénoncer la junte est positif et correct.

Extrait de Libération - 6/01/1978



boycotter l'argentine

Avec une telle organisation policière, est-il concevable, comme le suggère le P.C.F., d'aller en Argentine pour voir la réalité et la misère du pays ?

La dictature militaire n'est pas naïve : aucune possibilité de communication avec les milieux populaires ne sera permise.

Aussi, la seule proposition acceptable, c'est le boycott de l'Argentine.



La non-teneur de la Coupe du Monde serait une défaite pour Videla et sa junte.

On ne peut tolérer que le sport masque la répression et que le football justifie la dictature.

En 1934, en Italie, pays organisateur, le général Vanaco, président de la Fédération italienne de football déclara : "l'organisation de la Coupe du Monde sera assurée dans le parfait style fasciste, dans une ambiance de ferveur et d'enthousiasme créée par le régime".

Alors, pourquoi pas la même chose en 1978 en Argentine ?

coba_nantes

C.O.B.A. NANTES

Prochaine réunion

le mardi 28 mars
à 20 H 30

à la Fraternité Protestante
3 rue Amiral Duchaffault - Nantes

la position du p. c. f.

"La vraie solidarité",
par Guy Hermier (responsable sport
du P.C.F.)

"Le peuple argentin en lutte nous demande d'apporter un soutien politique au combat qu'il mène contre le complot qui, au sein même de l'armée et du gouvernement, tend à faire sombrer le pays dans le fascisme.

Il craint par dessus tout l'isolement et l'oubli (...)

Dans ces conditions, proposer le boycottage du "Mundial" relève de l'irresponsabilité ou de la manoeuvre.

Comment comprendre en effet que la plupart des avocats du boycottage sont restés muets lorsque l'équipe de France de rugby a reçu ou visité l'Afrique du Sud de l'apartheid, lorsque les footballeurs français ont rencontré l'équipe brésilienne au pays de l'escadron de la mort, ou lorsque des skieurs des alpinistes, des tennismen, sont allés au Chili de Pinochet ?

L'Humanité du 12/01/1978

LIBAN : AGRESSION ISRAËLIENNE

Le mercredi 15 mars, des troupes militaires (35 000 hommes, soldats, parachutistes, avions) traversent la ligne de démarcation qui les sépare du Liban, attaquent les villages libanais, tuent des centaines de civils.

D'autre part, l'aviation israélienne a effectué plus de 30 raids sur le village de Damour (où sont réfugiés les palestiniens rescapés du camp de Tell el-Raatar) et sur les autres camps palestiniens et les enclaves progressistes.

Le terrorisme a été systématiquement adopté par les israéliens comme une mesure politique depuis l'occupation de la Palestine en 1948.

- Le 9 avril 1948, un groupe sioniste de la Hagana, dirigé par le terroriste Bégin (premier ministre actuel d'Israël) a massacré toutes les populations du village Deir Yassine (400 morts) ;

- Le 29 octobre 1956 : massacre dans le village palestinien Kafr Quaseme (60 morts) ;

- le 8 avril 1970 : des avions israéliens bombardent au napalm l'école de Banr-el-Baquar (en Egypte) tuant 46 enfants ;

- Le 10 avril 1973 : un commando israélien, arrivé par la mer, débarque à Beyrouth et tue dans leurs appartements 3 dirigeants de l'OLP : Kamar Naser, Abou Youssef et Kamal Aduane ;

- au cours des années 76 et 77, des unités israéliennes ont pénétré en territoire libanais pour prêter main-forte aux milices réactionnaires isolationnistes (phalangistes PNL, gardien du cèdre...) en les aidant à créer des camps d'entraînement militaire ;

- le 16 mars notre leader national Kamal Jouboulatt fut assassiné par les services secrets israéliens avec l'aide des fascistes libanais et la réaction arabe.

Aujourd'hui, nos combattants palestiniens défendent seuls le sud du Liban (sans l'aide de l'armée syrienne d'occupation) et font face au complot égypto-impérialo-sioniste qui prépare un génocide contre nos deux peuples libanais et palestinien afin de faciliter les solutions réactionnaires du problème du Proche-Orient (en éliminant l'OLP et le mouvement national libanais).



Nous dénonçons cette nouvelle agression israélienne et nous donnons notre soutien inconditionnel à l'OLP seul représentant du peuple palestinien et au mouvement national libanais qui lutte pour un Liban laïc, démocratique et arabe.

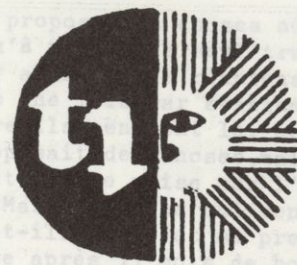
LA LUTTE DE LIBERATION NATIONALE CONTINUERA

LA VOLONTE DES PEUPLES ARABES DANS LEUR LUTTE VAINCRA

UGELF (Liban) - UNES (Syrie) - ODYSE (Iran) - UGET (CSF Tunisie) - UET (Turquie) - UNEI (Irak) - ASEC (Comores) - UNEM (Maroc) -

AH LES JOLIES VACANCES

TOURISME ET TRAVAIL



J'étais une des rares de la CFDT. Ils sont content de montrer qu'ils acceptent tout le monde...

J'ai discuté avec un copain qui m'a dit que T.T. cherchait des gens pour animer sur des terrains de camping...

J'ai dit d'accord mais je voudrais avoir une petite idée pour faire cette animation, il m'a dit : "je vais t'inscrire pour un stage départemental"...

(Pour ce stage une partie est consacrée à Tourisme et Travail et une autre à l'animation)

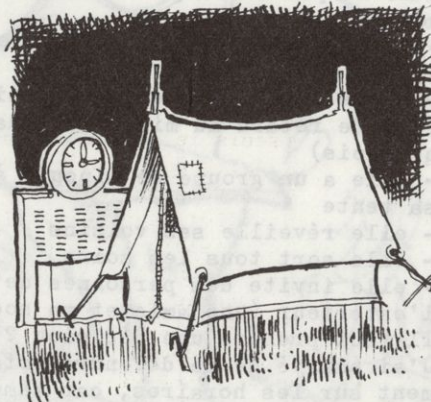
A.P.L. : Pourquoi forment-ils des gens pour animer ?

M. : Officiellement ils ne veulent pas organiser une évasion collective vers un monde où l'on oublierait les difficultés quotidiennes, mais que les gens se prennent en charge, où qu'ils prennent des initiatives. Ils veulent faire quand même un truc collectif.

animation militance

A.P.L. : Vous étiez payé pour animer ?

M. : Ils veulent que tu sois militant c'est à dire que tu dois faire un certain travail et même plus s'il faut parce que tu es d'accord avec T.T. Tu n'es pas payé mais tu reçois une indemnité. En Juillet je devais avoir 2000 F. c'est pas mal mais comme tu n'as pas de contrat cela permet de te renvoyer sans problème, ils ont les mains totalement libres...



C'est logique que les gens ne rentrent pas à T.T. pour un salaire, qu'ils aient des idées qui collent avec l'association, mais c'est pas logique que les gens n'aient rien pour se défendre.

A.P.L. : Comment ça c'est passé ?

M. : Donc j'ai fait le stage de formation, à la suite de ce stage les dirigeants m'ont demandé de m'occuper de Penestin au Nord de la Turballe pendant un mois. J'ai demandé plutôt l'animation enfant

Mon futur directeur faisait parti des gens qui m'ont demandé de m'occuper de Penestin.

Avant le camp on a fait des réunions pour mettre au point l'animation. Dans ce camp il y avait dans l'équipe d'animation une animatrice pour les adultes, 2 pour les enfants, 2 animateurs voiles plus le directeur.

J'avais prévenu que j'avais une fille (2 ans) et que j'amènerais quelqu'un pour s'occuper d'elle (ma nièce 15 ans). Les premiers jours il n'y a pas eu trop de problèmes, mis à part que je n'avais jamais fait d'animation. Je m'entendais bien avec l'équipe d'animation, sauf avec l'animateur voile, comme j'avais ma nièce elle a sympathisé avec les adolescents.

journee a tt

Les journées se passaient ainsi : animation de 10 H à 12 H, 12 H 30 puis de 5 H à 7 H 30, ensuite je donnais un coup de main à l'animation adulte de 8 H 30 à 10 H 30.

Le premier problème: c'est qu'un soir je suis allée prendre un pot au café d'à côté, ma fille qui dormait s'est réveillée et a pleuré, alors là j'ai commencé à être dans le collimateur du directeur. D'autant plus que comme sur les 3 animatrices j'étais la seule à avoir fait un stage. J'étais donc considérée comme militante,

2eme histoire: l'animatrice adulte s'occupait du cinéma et je lui avait proposé de lui donner un coup de main. Je devais être à 8 heures précises à l'entrée, mais j'ai complètement oublié l'heure j'y suis allée à 9 heures. Or ma

A.P.L. : Qu'est ce que Tourisme et Travail (T.T) ?

Martine : C'est une association loi 1901 qui veut faire un tourisme social. Les comités d'entreprises financent les camps et c'est l'association qui les gère et qui les anime. (camps de vacances, week-end de neige, des randonnées en car...)

A.P.L. : On dit que T.T. dépend du PC ou de la CGT

Martine : Tu rencontres énormément de gens du PC et de la CGT (environ 3/4 des gens) pour l'association. Dans les usagers c'est différent c'est beaucoup plus divers. Il ne veulent pas que l'on dise que c'est un truc de la CGT ou du PC... pour eux c'est un hasard. C'est peut-être un hasard mais dans les méthodes tu trouves pas mal de similitude.



ÇA DEFONCE VRAIMENT TANT QUE ÇA, CES TRUCS-LÀ ?

tente était à 50 mètres de la salle ils auraient au moins pu m'appeler... C'est pas ce qu'ils ont fait, tout de suite le directeur a été agressif, je me suis fait savonner.

Le lendemain les animatrices disaient que le directeur n'avait pas été sympa, surtout qu'au début du stage il avait un discours qu'il fallait une bonne entente entre nous. Si bien que l'équipe a demandé une réunion pour se faire préciser quel était notre rôle.

Au cours de la réunion il a attaqué sur le respect des horaires je lui ai dit que je vivais toute l'année avec une pendule sous le nez et qu'il ne fallait pas m'en vouloir si je n'en avais pas mis une dans ma tente. Arrive le dimanche jour de congé je propose de faire des galettes avec les adolescents, il y avait un ou deux gars qui jouaient de la guitare, mais on a bien fait gaffe d'arrêter à 10 heures du soir. On est parti ensuite à la fête au village.

Autre chose je faisais brûler de l'encens, mais j'avais demandé à mes voisins si cela ne les gênait pas. Le lundi matin la réunion d'animation est subitement annulée car soit disant il y avait des problèmes me concernant.

Alors là j'étais vraiment très étonnée car je voyais pas pourquoi... Entre temps le directeur convoque une responsable de T.T. de Nantes pour l'après midi. Je me suis dit qu'est ce que cette histoire de fous ?

VIRÉE ...

J'arrive à la réunion, et surprise ce n'était pas une réunion d'animation mais de tout le personnel d'encadrement y compris la cuisinière, le barman, et la personne de Nantes...

Le directeur dit : Voilà ce qu'on reproche à Martine :

- de ne pas s'occuper d'animation adulte
 - de ne pas préparer l'animation enfant
 - de ne pas respecter ses horaires (1 H de retard au minimum à chaque fois)
 - elle a un groupe de mineurs à sa tente
 - elle réveille ses voisins
 - elle sort tous les soirs
 - elle invite des personnes de l'extérieur (une amie et ma soeur)
- Il faut prendre une décision ?

J'ai essayé de me défendre notamment sur les horaires, car même si j'arrivais avec 5 minutes de retard je partais souvent avec une ½ heure de retard. Tout était énorme.

On m'a reproché aussi d'avoir dit à une fille de 8 ans que j'étais divorcée (on te reproche pas d'être divorcée mais d'étaler ta vie privée) Et puis le directeur dit d'un ton dramatique je sais des choses encore plus graves sur Martine que je ne pourrais pas répéter ici. Moi je dit pourquoi pas de la drogue, et le directeur répond "c'est exactement ça, donc il n'y a pas d'autre solution que l'exclusion".

Alors là j'ai éclaté de rire. Alors que je m'entendais bien jusque là avec les animatrices personne n'est intervenu pour me défendre, car on leur avait dit juste avant que j'étais une mère indigne, que je détournais les adolescents qui préféraient venir avec moi que de faire de la voile etc...

On me dit tu vas faire tes bagages et tu vas partir immédiatement. Je reviens à ma tente, ensuite je vais voir mon voisin et je lui demande s'il avait porté plainte contre moi, il m'a dit que jamais il n'avait fait quelque chose comme ça et qu'il était écoeuré par cette décision. Pour lui si les voisins avaient eu quelque chose à dire ils seraient d'abord venus me voir.

Deux heures après juste avant que je parte le directeur m'a dit : "Martine tires-toi tout de suite ou j'appelle les flics", c'était le bouquet. Il voulait que je parte immédiatement car il avait peur que j'aie semé la merde à une réunion des campeurs qui se tenait le soir.

Voilà au bout d'une semaine j'étais foutue dehors.

pourquoi

publier?

A.P.L. : Pourquoi as-tu attendu si longtemps avant d'en parler publiquement ?

M. : J'ai été longtemps partagée entre l'idée que je ne pouvais rien faire car c'était une bande de cons et celle qu'il y avait dans l'association des mecs sympas qui pouvaient me soutenir. J'ai d'ailleurs essayé avec d'autres animateurs à l'occasion d'une réunion de T.T., on a distribué un papier afin de soumettre cette affaire à l'ordre du jour de la scission suivante. Mais on s'est fait engueuler car pour eux c'était une affaire réglée. Je n'ai pas été persuadée tout de suite que l'on voulait étouffer l'affaire, mais maintenant il faut que j'en parle.

A.P.L. : Pourquoi d'après toi ils t'ont viré ?

M. : Il y avait bien sur un problème de personne, car le directeur du camp en question (qui est d'ailleurs Trésorier Départemental de T.T.) voulait que son camp marche sans accrocs, et pour lui j'étais quelqu'un de marginal par ma situation, mes contacts avec les jeunes et je disais ce que je pensais. Mais ce qui est plus grave c'est que l'association n'a pas voulu se servir de cet exemple pour tirer des enseignements, ni surtout pour remettre en question le directeur car c'est un vieux militant de T.T. C'est pourquoi ils ont toujours tenu à dire que c'était uniquement un problème de personne et seulement ça

tourisme social

L'interview se poursuit avec un campeur de T.T. du camp de Penestin

APL : Qu'est ce qui différencie Tourisme et Travail (TT) du Club Méditerranée ?

M. : C'est pas les mêmes personnes qui vont à TT et au Club Médit. TT fonctionne avec les comités d'entreprises. Ce n'est pas les mêmes prix.

APL : Mais quelle est la différence entre l'animation que fait TT et le Club Médit. ?

M. : C'est de ne pas faire oublier les réalités sociales aux gens, et que les gens se prennent en charge, ça c'est la théorie. Mais à Penestin par exemple c'est presque toujours les mêmes gens qui y vont, les gens prennent des habitudes, ils sont souvent de la même entreprise donc ils ne changent pas d'amis.

Campeur : Pour moi c'est très peu différent au point de vue animation que le Club Médit. à la seule différence que ce n'est pas les mêmes gens, les mêmes moyens.

On leur propose des choses où ils n'ont qu'à venir, le seul truc qu'ils y avait : Les réunions des campeurs une fois par semaine. Et encore ils venaient là, on leur proposait des choses, mais ils n'avaient pas de prise sur l'animation. Mais les gens qui venaient voulaient-ils vraiment se prendre en charge après 11 mois de boulot en usine ?

Les activités étaient : jeux de boules, camions Ricard, des soirées jeux style camp d'ados, et puis des bals.

Les gamins comptent pour pas grand chose, ce qui passe avant tout c'est l'animation adulte. Par exemple en supprimant l'animation enfant parce qu'il devait y avoir une animation adulte à préparer.

Une fois il y avait eu un bal costumé, cela avait été un échec car peu d'adultes s'étaient déguisés par contre beaucoup d'enfants s'étaient grimés et l'animatrice adulte avait voulu les virer parce que ce n'était pas leur bal.

M. : Oui le gros problème c'est qu'ils considèrent qu'à partir de 8 heures les enfants sont couchés alors on refoule les gosses ou on fait avec mais ça fout en l'air l'animation.

On avait proposé aux ados d'organiser une soirée qu'ils auraient organisé eux mêmes, après mon départ précipité j'ai su que cela n'a pas été fait.

APL : Ils parlent d'un tourisme qui n'oublie pas les réalités sociales

M. : A Fromentine par exemple ils ont fait une manifestation contre le péage du pont de Noirmoutier

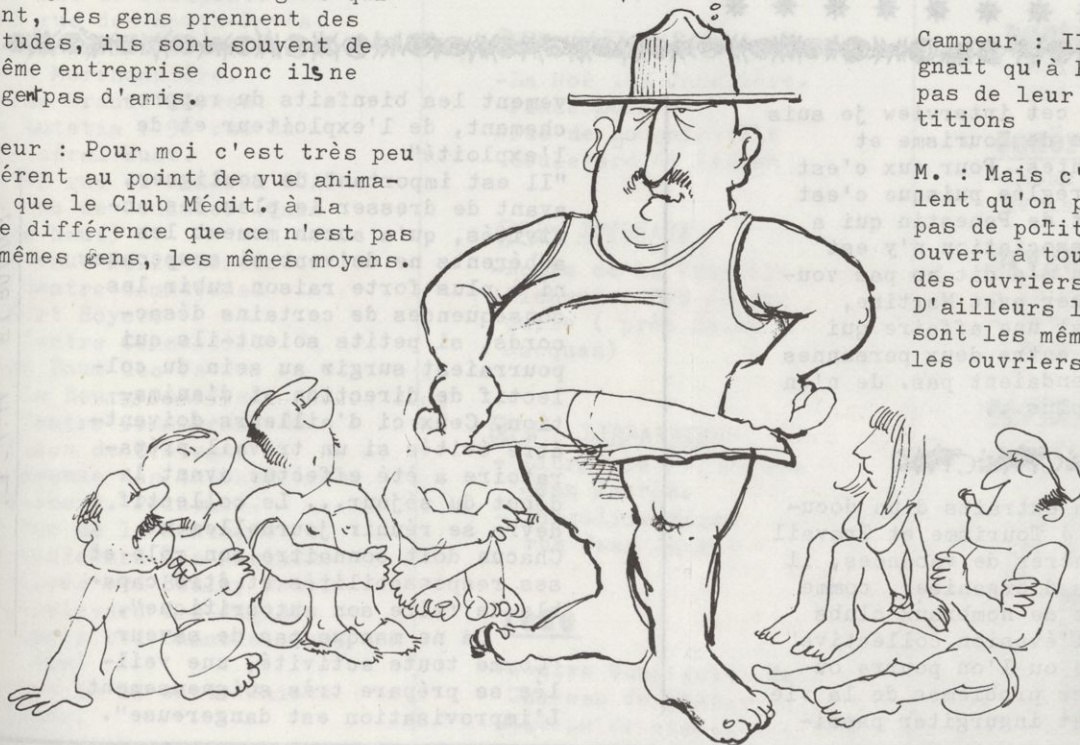
Campeur : Il y en a qui se plaignait qu'à Fromentine, on arrêtait pas de leur faire signer des pétitions

M. : Mais c'est ambigu, ils veulent qu'on parle du social mais pas de politique, comme c'est ouvert à tout le monde. On trouve des ouvriers mais aussi des cadres D'ailleurs les prix des séjours sont les mêmes pour les cadres et les ouvriers.

L'ANIMATION
CETTE ANNÉE SERA
PROFONDEMENT
DEMOCRATIQUE

LE PROGRAMME DE
L'ANIMATION SERA
VOTÉ PAR VOUS
AVANT APPROBATION
PAR LE COMITÉ
CENTRAL DU CAMP

UGH



APL : Quels sont les rapports du camp avec les habitants du coin ?

M. : Quand ils font des excursions ils essayent de rencontrer des gens du pays, s'il y a des maraudeurs ils en font venir pour expliquer leur travail...ça c'est positif

Campeur : Ils cherchent un peu de ce côté là, mais ça dépend des animateurs. C'est quand même pas un but principal de l'animation

M. : Ils ont de grandes idées comme "Le tourisme populaire, source de découverte et de compréhension d'autres peuples, cultures et modes de vie" mais ils n'en prennent pas les moyens. Au début du mois, on met seulement un emploi du temps. Toutes les grandes idées sont vues pendant le stage d'initiation, sur pied donc pas par tout le monde et pas pendant le séjour.



Extraits d'une lettre écrite à Martine par quelques ados "détournés"

"Chère Martine,

Il y a eut bien des événements ce mois-ci. J'espère que le moral est au beau fixe, ce n'est pas le cas pour tout le monde. L..., T..., B...et moi se faisons plutôt chier. Bernard (un animateur) a encore fait des siennes, il a gueulé après la cuisinière résultat il demande une réunion d'encadrement (et une de plus)... On fréquente pas mal les cafés, c'est simplement parce qu'on s'emmerde. C'est désespérant... Au fait la dernière réunion des campeurs a été chaude. Les gens ont vidé leur sac (pas tous !). Il a été demandé si c'était un camp de TT ou un camp de concentration. Le directeur était bien emmerdé pour répondre. Dès qu'il trouvait quelqu'un de son avis il disait "écoutez le camarade"... L'animation ados est toujours aussi inexistente, le camp de plus en plus mort..."



Suite à cet interview je suis allé au siège de Tourisme et Travail à Nantes. Pour eux c'est une affaire réglée puisque c'est l'encadrement de Penestin qui a tranché. L'association n'y est pour rien. On m'a dit ne pas vouloir polémiquer avec Martine, pour eux c'est une affaire qui s'est passée entre deux personnes qui ne s'entendaient pas. Je n'en saurais pas plus...



Quelques extraits d'un document interne à Tourisme et Travail "Dans nos centres de vacances, il ne s'agit pas d'organiser, comme c'est le fait de nombreux clubs et agences "l'évasion collective" vers un monde où l'on pourra oublier tous les problèmes de la vie quotidienne et ingurgiter passi-

PETITES SCÈNES DE LA VIE DU CAMP.

13. L'APPEL DU MATIN



vement les bienfaits du rapprochement, de l'exploiteur et de l'exploité"

"Il est important de souligner, avant de dresser le plan des activités, qu'a aucun moment les adhérents ne doivent ni soupçonner ni à plus forte raison subir les conséquences de certains désaccords, si petits soient-ils qui pourraient surgir au sein du collectif de direction et d'animation. Ceux ci d'ailleurs doivent être évités si un travail préparatoire a été effectué avant le début du séjour... Le collectif devra se réunir journallement. Chacun doit connaître son rôle et ses responsabilités et être capable de faire son autocritique".

Ca ne manque pas de saveur. "Comme toute activité, une veillée se prépare très soigneusement L'improvisation est dangereuse".

ENQUÊTE H.P.L.

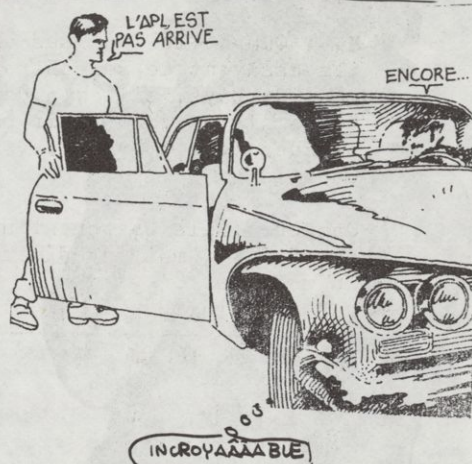
apl

PENDANT LES TRAVAUX...
... LA CONCIERGE EST
DANS L'ESCAUIER.

TELEGRAMME

- Pâques le 28 Mars - stop - très fatigués - stop - numéro
double cette semaine - stop - demandons à souffler - stop -
prochaine réunion publique le vendredi 31 Mars à 21 H -
- stop - prochain numéro en kiosque le mardi 4 Avril - stop -
- bonnes vacances! -

a.p.l



INCROYABLE?



Trop de textes arrivent anonymes à l'APL. Or, nous avons souvent besoin de recouper l'information, ou nous désirons la compléter. Pour cela il FAUT ABSOLUMENT connaître l'auteur ou les auteurs des textes qui arrivent.

Par contre, nous ne désirons pas de manière générale que les textes qui passent dans l'APL soient signés nominativement, mais préférons des signatures expliquant la position de l'auteur par rapport au texte (exemple : deux syndiqués ou le comité d'action de... etc) ou bien situant l'auteur par rapport à l'APL

• correspondant(e) APL : c'est une personne connue du collectif qui fournit des papiers sur ce qui se passe dans son secteur

• enquête APL : texte fait par une ou plusieurs membres du collectif qui ont enquêté sur le sujet considéré.

• collectif APL : texte représentant la position du collectif sur un sujet. Le collectif (ouvert à tous) est composé des personnes qui assument la réalité du travail quotidien de l'APL.

nantes

TABAC JOURNAUX

- Centre Commercial Casino.
- Pont Morant
- rue de Strasbourg (face Préfecture)
- 9 rue de Budapest.
- 6 rue des Hauts-Pavés
- Rond Point de Rennes
- La Morrhonnière.
- rue Grande Biesse.
- Lutetia : 96 rue du Général Buat.
- 140 rue du Général BUAT
- rue de Coulmier (dans le haut)
- avenue Felix Lemoine.
- Centre Commercial Port Boyer.
- Centre Commercial du Bout des Pavés.
- la Bourgeonnière.
- Centre Commercial du Sillon de Bretagne
- avenue des thébaudières
- Place R. Poincaré.
- rue de la Montagne
- boulevard des Anglais (près bvd Boulay Paty)
- boulevard des Anglais (près bvd Chamoine Laro -se)
- bas de la butte Sainte Anne.

- rue de Richelieu.
- rue de la Bastille.
- rue des Carmes
- Centre Commercial de la Boissière.
- Self Information Grand Place . Bellevue.

CAFE TABAC

- La Noé .La Jonelière.
- Place Zola
- rue de Bougainville
- boulevard St Aignan

JOURNAUX

- Route de la Chapelle
- Richard : Bvd Joliot Curie (près Saint Jacques)

LIBRAIRIES

- Librairie 71, 29 rue Jean Jaurès.
- Librairie Euzen rue Jean Jaures

rezé

- Centre Commercial du Chateau de Rezé..
- Mairie de Rezé..

L'A.P.L en vente libre!

INCROYABLE

bougenais

- Tabac journaux

pontchateau

- Maison de la Presse rue M. Sambron.

couëron

- Tabac journaux 35 bvd de la Résistance.

orvault

- Tabac Journaux Bourg
- Tabac Journaux , La Bugallière.

carquefou

- Café Journaux

L' APL est en vente chez tous les marchands de journaux de :

basse-indre
haute-indre
la montagne
indret

(INCROYABLE)



SOMMAIRE

assomoir^{m*}?

OUVRIERS

- * Vendée: un patron de droit divin P.2-3-4
- * Fougères: Les Réos après 2 ans d'occupation P.4-5-6
- * Tourisme et Travail : Ah les jolies vacances P. 19-20-21-22

SOMMAIRE P.6

JUSTICE

- * St Jean de Boiseau : 2 poids, 2 mesures P.7
- * Marco : Ça bouge...P.8
- Squatt rue du Roi Albert P.8

ECOLE

- * Archi : la grève dure P.9
- * Guist'hau : le temps des psy. P.10
- * Le fichage des enseignants P.11
- * ENNA : et les handicapés ? P.12

PAYSANS

- * Le remembrement P.13

ARMEE

- * Renvoi de papiers militaires P.13
- * Sécurité Militaire P.14

INTERNATIONNAL

- * NORVEGE : pas de paine de mort . P.15
- * ARGENTINE : La coupe est déjà pleine P.16
- * LIBAN : Agression israelienne P.18

APL. P.23

- * incroyables !

ABONNEMENT

Un trimestre : 12 numéros : 25 F Soutien : 40 F
 Un semestre : 24 numéros : 50 F Soutien : 80 F
 Un an : 48 numéros : 100 F Soutien : 150 F

NOM : Prénom :
 Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest**
 et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits 8 numéros 10 frs

Réservé aux personnes à qui tu veux
 faire connaître le journal

APL

REUNION DE REDACTION

le vendredi: 21 h
 ouverte à tous.

PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h
 Telephone: 76 26 33